

# SUJET

## 2020-2021

### L.L.C.A. - GREC ANCIEN

### Spécialité Première


### ÉVALUATIONS COMMUNES

Modèle CCYC : ©DNE  
Nom de famille (naissance) :   
(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :  N° d'inscription :   
(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :  /  /



1.1

## ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

**CLASSE :** Première

**E3C :**  E3C1  E3C2  E3C3

**VOIE :**  Générale  Technologique  Toutes voies (LV)

**ENSEIGNEMENT :** LLCA grec

**DURÉE DE L'ÉPREUVE :** 2h

Niveaux visés (LV) : LVA                      LVB

Axes de programme : Justice des dieux, justice des hommes

**CALCULATRICE AUTORISÉE :**  Oui  Non

**DICTIONNAIRE AUTORISÉ :**  Oui  Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

**Nombre total de pages :** 5



Les dictionnaires grec-français sont autorisés. Aucun autre document n'est autorisé.

**Un crime politique à punir**

Succédant à la démocratie athénienne après la guerre du Péloponnèse, ceux que l'on appela les Trente Tyrans poussèrent un certain Agoratos à révéler un soi-disant complot dont il aurait fait partie et à dénoncer comme ses complices plusieurs dirigeants du parti démocratique, qui furent exécutés. Parmi eux se trouvait un certain Dionysodoros dont le plaideur représente la famille : il s'agit pour lui de faire accuser Agoratos.

“Όσοι εἰς τὸ βουλευτήριον [ἐπὶ τῶν τριάκοντα] εἰσῆλθον κριθησόμενοι, ἀπάντων θάνατος κατεγινώσκετο καὶ οὐδενὸς ἀπειψηφίσαντο, πλὴν Ἀγοράτου τουτουί· τοῦτον δὲ ἀφέϊσαν ὡς εὐεργέτην ὄντα. Ἴνα δὲ εἰδῆτε ὡς πολλοὶ ὑπὸ τούτου τεθνᾶσι, βούλομαι ὑμῖν τὰ ὀνόματα αὐτῶν ἀναγνῶναι.

5


< ONOMATA >

Ἐπειδὴ τοίνυν, ὧ ἄνδρες δικασταί, θάνατος αὐτῶν κατεγνώσθη καὶ ἔδει αὐτοὺς ἀποθνήσκειν, μεταπέμπονται εἰς τὸ δεσμωτήριον ὁ μὲν ἀδελφήν, ὁ δὲ μητέρα, ὁ δὲ γυναῖκα, ὁ δ' ἢ τις ἦν ἐκάστῳ αὐτῶν προσήκουσα, ἵνα τὰ ὕστατα ἀσπασάμενοι τοὺς αὐτῶν οὕτω τὸν βίον τελευτήσειαν. Καὶ δὴ καὶ Διονυσόδωρος μεταπέμπεται τὴν ἀδελφήν τὴν ἐμὴν εἰς τὸ δεσμωτήριον, γυναῖκα ἑαυτοῦ οὔσαν. 10 Πυθομένη δ' ἐκείνη ἀφικνεῖται, μέλαν (...) ἱμάτιον ἠμφιεσμένη (...) ὡς εἰκὸς ἦν ἐπὶ τῷ ἀνδρὶ αὐτῆς τοιαύτη συμφορᾷ κεχρημένῳ. Ἐναντίον δὲ τῆς ἀδελφῆς τῆς ἐμῆς Διονυσόδωρος τὰ τε οἰκεῖα τὰ αὐτοῦ διέθετο ὅπως αὐτῷ ἐδόκει, καὶ περὶ Ἀγοράτου τουτουί ἔλεγεν ὅτι < οἱ > αἴτιος ἦν τοῦ θανάτου, καὶ ἐπέσκηπτεν ἐμοὶ καὶ Διονυσίῳ τουτωί, τῷ ἀδελφῷ τῷ αὐτοῦ, καὶ τοῖς φίλοις πᾶσι 15 τιμωρεῖν ὑπὲρ αὐτοῦ Ἀγόρατον· καὶ τῇ γυναικὶ τῇ αὐτοῦ ἐπέσκηπτε, νομίζων αὐτὴν कुεῖν ἐξ αὐτοῦ, ἐὰν < ἄρρεν > γένηται αὐτῇ παιδίον, φράζειν τῷ γενομένῳ ὅτι τὸν πατέρα αὐτοῦ Ἀγόρατος ἀπέκτεινε, καὶ κελεύειν τιμωρεῖν ὑπὲρ αὐτοῦ ὡς φονέα ὄντα.

Ὡς οὖν ἀληθῆ λέγω, μάρτυρας τούτων παρέξομαι.

MARTYRES

Οὗτοι μὲν τοίνυν, ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ὑπ' Ἀγοράτου ἀπογραφέντες ἀπέθανον· ἐπειδὴ δὲ 20 τούτους ἐκποδῶν ἐποίησαντο οἱ τριάκοντα, σχεδὸν οἴμαι ὑμᾶς ἐπίστασθαι ὡς πολλὰ καὶ δεινὰ μετὰ ταῦτα τῇ πόλει ἐγένετο· ὣν οὗτος ἀπάντων αἰτιός ἐστιν ἀποκτείνας ἐκείνους. Ἀνιῶμαι μὲν οὖν ὑπομνήσκων τὰς γεγενημένας συμφορὰς τῇ πόλει, ἀνάγκη δ' ἐστίν, ὧ ἄνδρες δικασταί, ἐν τῷ παρόντι καιρῷ, ἵν' εἰδῆτε ὡς σφόδρα ὑμῖν ἐλεεῖν προσήκει Ἀγόρατον. Ἴστε μὲν γὰρ τοὺς ἐκ Σαλαμῖνος τῶν πολιτῶν κομισθέντας, οἳ οἱ ἦσαν καὶ ὅσοι, καὶ οἷω ὀλέθρῳ ὑπὸ τῶν τριάκοντα

Modèle CCYC : ©DNE																				
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																				
Prénom(s) :																				
N° candidat :											N° d'inscription :									
 <small>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>																			
Né(e) le :			/			/														

1.1

25 ἀπώλοντο ἵστε δὲ τοὺς ἐξ Ἐλευσίνος, ὡς πολλοὶ ταύτῃ συμφορᾷ ἐχρήσαντο ἡ μὲνησθε δὲ καὶ τοὺς ἐνθάδε διὰ τὰς ἰδίας ἔχθρας ἀπαγομένους εἰς τὸ δεσμωτήριον ἡ [...]

[ οἱ οὐδὲν κακὸν τὴν πόλιν ποιήσαντες ἡναγκάζοντο αἰσχίστῳ καὶ ἀκλεεστάτῳ ὀλέθρῳ ἀπόλλυσθαι, οἱ μὲν γονέας (...) πρεσβύτας καταλείποντες, οἱ ἡλιπίζον ὑπὸ τῶν σφετέρων αὐτῶν παίδων γηροτροφηθέντες, ἐπειδὴ τελευτήσειαν τὸν βίον, ταφήσεσθαι, οἱ δὲ ἀδελφὰς ἀνεκδότους, οἱ δὲ παῖδας μικροὺς πολλῆς ἔτι θεραπείας δεομένους. ]

Lysias, *Contre Agoratos*, 38 à 45

### Traduction

Tous ceux qui entrèrent dans la salle du Conseil pour y être jugés furent condamnés à mort ; pas un acquittement, sauf pour Agoratos : celui-là, en qualité de « bienfaiteur », échappa. Pour que vous vous rendiez compte du nombre de ses victimes, je veux vous en lire la liste.

### LISTE (5)

Lorsque la peine capitale, juges, eut été prononcée, les condamnés, se voyant perdus, firent venir à la prison, ou une sœur, ou leur mère, ou leur femme, ou quelque parente qu'ils pouvaient avoir, afin de ne mourir qu'après avoir fait les derniers adieux aux leurs. (10) Dionysodoros, en particulier, mande ma sœur — c'était sa femme — à la prison. Avertie, elle accourt, revêtue d'un manteau noir ... comme il était de circonstance pour la mort de son mari. En présence de ma sœur, Dionysodoros, après avoir déclaré ses dernières volontés relativement à ses biens, dénonça Agoratos comme responsable de sa mort ; et il prescrivit solennellement à moi, à Dionysios son frère ici présent, et à tous ses amis, de faire expier sa mort à Agoratos. (15) Ses recommandations suprêmes s'adressaient aussi à sa femme, qu'il croyait enceinte : s'il lui naissait un fils, elle devait lui dénoncer Agoratos comme meurtrier de son père et lui ordonner de poursuivre la vengeance du meurtre. Comme preuve, je vais produire des témoins.

### TÉMOINS

(20) Ainsi, Athéniens, ces hommes ont péri pour avoir été dénoncés par Agoratos. Une fois que les Trente furent débarrassés d'eux, vous savez assez, j'imagine, combien de maux fondirent sur la cité : c'est lui qui, par le meurtre de ces bons citoyens, est l'auteur responsable de tout. Je souffre, sans doute, d'avoir à rappeler les infortunes de la cité, mais il le faut bien, juges, dans le cas présent : il faut que vous voyiez combien, vraiment, Agoratos mérite votre pitié. (25) Vous savez ce qu'étaient



les citoyens qui furent emmenés de Salamine<sup>1</sup>, combien il y en avait, de quelle mort les Trente les ont fait périr ; vous savez combien de gens d'Éleusis ont partagé leur sort ; vous vous rappelez ceux de la ville qui, pour satisfaire des haines privées, furent traînés à la prison.

Traduction par Maurice Croiset,  
Collection des Universités de France, Paris, 1967, p. 200-202

### Partie 1 : Lexique et étude de la langue

#### A. Lexique (3 points)

Définissez en contexte le sens du mot ἡ συμφορά (lignes 11, 22, 25).

#### B. Faits de langue (5 points)

Distinguez, dans les lignes 14 à 16, les différentes propositions et définissez leur relation : selon vous, pourquoi Lysias recourt-il à cette construction ?

### Partie 2 : Le candidat traite, au choix, l'une des deux questions suivantes. (12 points)

#### Choix n° 1 (Langue) :


Traduisez l'extrait en gras entre crochets (de la l.27, à partir de οἷ οὐδὲν κακὸν jusqu'à la l.30, θεραπείας δεομένους) :

[...] οἷ<sup>2</sup> οὐδὲν κακὸν τὴν πόλιν ποιήσαντες ἠναγκάζοντο αἰσχίστῳ καὶ ἀκλεεστάτῳ ὀλέθρῳ ἀπόλλυσθαι, οἱ μὲν γονέας (...) πρεσβύτας καταλείποντες, οἷ ἤλπιζον ὑπὸ τῶν σφετέρων αὐτῶν<sup>3</sup> παίδων γηροτροφηθέντες, ἐπειδὴ τελευτήσειαν τὸν βίον, ταφήσεσθαι, οἱ δὲ ἀδελφὰς ἀνεκδότους, οἱ δὲ παῖδας μικροὺς πολλῆς ἔτι θεραπείας δεομένους.

<sup>1</sup> Salamine est un îlot et Éleusis une bourgade ; toutes deux font partie du territoire d'Athènes.

<sup>2</sup> οἷ : il faut comprendre ce mot en relation avec la phrase précédente, en observant que celle-ci se termine par un point en haut.

<sup>3</sup> On négligera αὐτῶν, qui se joint à σφέτερος pour préciser son sens ; traduire l'ensemble des deux mots par « leur » ou « leurs » selon ce qui convient.

<b>Modèle CCYC : ©DNE</b>																																				
<b>Nom de famille</b> (naissance) : <i>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</i>																																				
<b>Prénom(s) :</b>																																				
<b>N° candidat :</b>											<b>N° d'inscription :</b>																									
	<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>																																			
<b>Né(e) le :</b>			/			/																														

**Choix n° 2 (Culture) :**

Vous rédigerez un court essai (500 mots maximum), libre et organisé, prenant appui sur le texte donné en traduction. Vous confronterez ce texte avec ceux, antiques, modernes ou contemporains, que vous avez étudiés en cours d'année ou lus de manière personnelle ainsi qu'avec des œuvres d'autres domaines artistiques. Vous pourrez proposer des pistes problématisées selon des axes culturels variés (littérature, arts, philosophie, histoire, anthropologie, etc.).